

MANDAT

Intitulé du poste : Expert local en matière de budgétisation sensible au genre au niveau municipal - Ville de Paris

Intitulé du projet : Intégration de la dimension de genre dans les politiques publiques et les processus budgétaires II (2025-2027)

Lieu : France, Paris ; avec missions dans d'autres États membres de l'UE

Type de poste : Consultant (sous contrat)

Durée : 120 jours ouvrables

Date de début : 01 décembre 2025

Date limite de candidature : 28 novembre 2025

1. Expertise France

Expertise France (EF), qui fait partie du groupe Agence Française de Développement (AFD), est l'agence publique française de coopération technique internationale et la deuxième plus grande agence de coopération en Europe.

EF conçoit et met en œuvre des projets dans plus de 100 pays afin d'aider les institutions partenaires dans les domaines de la gouvernance, des finances publiques, de la santé, de l'éducation, de l'action climatique et de l'égalité des sexes. Forte d'une longue expérience dans les programmes financés par l'UE, EF a joué un rôle de premier plan dans la promotion de l'égalité des sexes dans les administrations publiques, notamment grâce à la mise en œuvre des projets « Gender Flagship » de la Commission européenne, qui ont aidé plusieurs États membres à renforcer la budgétisation sensible au genre, les évaluations d'impact selon le genre et les pratiques d'intégration de la dimension de genre.

En combinant son expertise politique, le développement des capacités et la capitalisation des connaissances, EF s'est imposé comme un partenaire de référence pour faire avancer les réformes qui intègrent l'égalité des sexes dans les politiques publiques et les processus budgétaires.

2. Le projet

Le projet « Intégration de la dimension de genre dans les politiques publiques et les processus budgétaires 2025-2027 », financé par l'Union européenne au titre de l'instrument d'appui technique (IAT), est mis en œuvre par Expertise France en étroite coopération avec le SG REFORM de la Commission européenne et les autorités nationales bénéficiaires en France, en Allemagne, à Malte et au Portugal. Le projet s'étend sur une période opérationnelle de 18 mois (septembre 2025 - février 2027).

En France, le projet soutient à la fois la ville de Paris, en particulier le département de la santé publique, et le département des marchés publics du ministère des Finances, afin de faire progresser la budgétisation sensible au genre et d'intégrer les considérations d'égalité entre les sexes dans les processus de passation des marchés publics.

Objectif général :

L'objectif général du projet est de renforcer les capacités institutionnelles et administratives des États membres participants afin d'intégrer l'égalité des sexes dans les politiques publiques, les processus budgétaires et les systèmes de marchés publics, contribuant ainsi à une gouvernance plus transparente, plus efficace et plus inclusive.

Objectifs spécifiques :

1. Soutenir la ville de Paris dans la mise en place et le développement d'une budgétisation sensible au genre au sein du département de la santé publique.
2. Doter le Département des achats de l'État français (DAE) d'outils et de conseils pour intégrer les considérations liées au genre dans les marchés publics, en particulier dans les secteurs du numérique et de l'écologie.
3. Consolider et harmoniser les instruments en faveur de l'égalité des sexes dans les États fédéraux de Berlin et de Hambourg, en s'appuyant sur les réformes lancées dans le cadre du précédent soutien de l'ITI. Renforcer la stratégie d'égalité et d'intégration de la dimension de genre de Malte en améliorant les capacités des points focaux pour l'égalité des sexes, en développant un portail de données sur le genre et en pilotant la budgétisation sensible au genre.
4. Améliorer la mise en œuvre de la stratégie nationale pour l'égalité au Portugal en affinant l'annexe XXI du budget de l'État, en améliorant les évaluations d'impact selon le genre et en renforçant les capacités sectorielles.

Résultats attendus :

À la fin du projet, les autorités participantes devraient avoir :

- a. des cadres institutionnels plus solides pour intégrer l'égalité des sexes dans les politiques et les budgets une meilleure disponibilité et utilisation des données ventilées par sexe pour la prise de décision
- b. Disposer d'outils pratiques, de projets pilotes et de lignes directrices permettant l'application de la budgétisation sensible au genre, des évaluations d'impact selon le genre et des marchés publics sensibles au genre.
- c. Renforcement des capacités des fonctionnaires grâce à des programmes de formation et de sensibilisation adaptés.
- d. documenté les bonnes pratiques et les notes d'orientation permettant le partage des connaissances au sein des États membres participants et au-delà.

Calendrier et étapes clés :

Le projet s'étend sur une période opérationnelle de 18 mois (septembre 2025 - février 2027). La mise en œuvre est structurée en phases successives, chacune comprenant des résultats et des activités spécifiques :

- I. Phase de lancement : missions d'enquête, analyse de référence et préparation du rapport de lancement.
- II. Phase de soutien spécifique à chaque pays : assistance technique sur mesure aux autorités bénéficiaires, y compris des projets pilotes, des lignes directrices, des activités de renforcement des capacités et de sensibilisation.
- III. Phase de capitalisation : consolidation des résultats, préparation de notes d'orientation, d'études de cas et de produits de connaissance transnationaux.

- IV. Phase de clôture et de diffusion : organisation d'événements nationaux de clôture et d'une conférence finale de diffusion au niveau européen.

3. Description du poste

Afin de garantir une mise en œuvre de haute qualité, le projet s'articule autour de trois piliers complémentaires : l'équipe centrale de gestion et de coordination, les experts locaux (LE) et un groupe d'experts à court terme (STE) mobilisés à la demande.

- L'équipe centrale de gestion et de coordination comprend un chef de projet, qui assure la direction générale, la coordination et l'orientation technique ; un expert clé en matière de budgétisation sensible au genre (GRB), qui veille à la qualité méthodologique et supervise l'ensemble du pool d'experts locaux avec les experts à court terme ; un chef de projet, responsable de la supervision contractuelle, financière et administrative ; et une équipe de soutien dédiée, composée d'un responsable administratif et financier et d'un assistant de projet, qui assure la gestion logistique et financière.
- Les experts locaux constituent la première ligne du projet et travaillent en étroite collaboration avec les autorités bénéficiaires (AB). Ils veillent à ce que les méthodologies et les outils soient adaptés aux contextes nationaux et locaux, fournissent une assistance technique et un renforcement des capacités sur mesure, et assurent la liaison entre Expertise France et les AB.
- Les experts à court terme (ECT) sont mobilisés pendant les périodes de pointe ou pour des contributions spécialisées (par exemple, évaluation de l'impact sur le genre, MEAL, capitalisation, communication), complétant le travail de l'équipe centrale et des experts locaux en apportant une expertise ciblée.

Ce poste est dédié à fournir un soutien sur mesure à la Ville de Paris afin de consolider et d'améliorer ses efforts en matière de budgétisation sensible au genre (BSG).

La ville de Paris met en œuvre la budgétisation sensible au genre (BSG) depuis 2020, mais continue de rencontrer des difficultés pour intégrer l'égalité des genres dans ses décisions budgétaires. Alors que 14 millions d'euros ont été directement alloués à des mesures en faveur de l'égalité et que 36,5 % du budget opérationnel ont été identifiés comme potentiellement pertinents pour le genre (1,5 milliard d'euros en 2022), les outils permettant d'évaluer l'impact réel restent limités. Le premier rapport sur la GRB (2021) a mis en évidence des lacunes importantes, notamment l'insuffisance des données ventilées par sexe, la faible utilisation des informations existantes et l'absence d'indicateurs sur les mesures ayant un impact mesurable.¹ De plus, la méthodologie de classification en trois catégories appliquée aux dépenses de fonctionnement, bien qu'utile pour identifier les lignes budgétaires pertinentes pour l'égalité entre les sexes, n'est pas une approche fondée sur l'impact et ne permet donc pas de déterminer si les mesures financées favorisent l'égalité ou perpétuent les inégalités, en particulier dans les politiques d'espace public telles que l'éclairage public, les parcs et les infrastructures de mobilité.

Pour relever ces défis, le projet s'appuiera sur les efforts de la ville de Paris et les consolidera en soutenant l'élaboration d'une méthodologie solide pour une budgétisation sensible au genre, en

¹ La *tricotégorisation* distingue les dépenses neutres (sans incidence sur l'égalité entre les sexes), les dépenses actives (favorisant directement l'égalité) et les dépenses activables (qui ne visent pas principalement l'égalité, mais qui peuvent intégrer des objectifs liés au genre). Cette méthode identifie les volumes financiers présentant un intérêt pour l'égalité entre les sexes, mais n'évalue pas si leur incidence est positive ou négative. (Ville de Paris, *Rapport sur la Budgétisation sensible au genre 2022-2023*).

renforçant le suivi des dépenses et les indicateurs de genre, et en testant cette approche au sein du département de la santé publique.

3.1. Objectifs

L'expert local (EL) contribuera à la conception et à la mise en œuvre des activités du projet dans la ville de Paris, fournira un soutien technique adapté aux besoins spécifiques de l'autorité bénéficiaire (AB) et facilitera la coordination avec les parties prenantes nationales et infranationales afin de garantir l'appropriation et la durabilité des résultats.

Plus précisément, l'expert local réalisera l'évaluation initiale et contribuera au rapport de lancement ; fournira un soutien technique adapté à la conception, au déploiement et à l'évaluation du projet pilote GRB ; mènera des activités de renforcement des capacités et de sensibilisation à l'intention des fonctionnaires et des responsables de l'égalité des sexes ; facilitera la coordination entre Expertise France, l'autorité bénéficiaire et les parties prenantes ; et contribuera au suivi, à l'évaluation, à la responsabilisation et à l'apprentissage par le biais de rapports réguliers et de contributions aux résultats de capitalisation.

3.2. Lignes hiérarchiques

L'expert local travaillera sous la supervision générale du chef de projet, sous la supervision technique de l'expert clé et en étroite collaboration avec Expertise France et l'autorité bénéficiaire.

3.3. Principales tâches et responsabilités

a. Phase de démarrage :

Effectuer des recherches documentaires et des missions d'enquête ; examiner les outils et les cadres d'indicateurs existants en matière de GRB ; fournir des contributions méthodologiques ; et produire le rapport initial. Établir l'état de l'art et définir la base de référence pour les indicateurs de résultats et de réalisations.

b. Appui technique sur mesure :

Guider la conception, le déploiement et l'évaluation du projet pilote de budgétisation sensible au genre au sein du département de la santé publique (PHD), y compris la définition des objectifs, des critères et des outils analytiques. Préparer un rapport d'appui sur mesure décrivant les activités, les calendriers réalistes, les recommandations et les mesures d'atténuation. Concevoir et tester une méthodologie pilote pour la budgétisation sensible au genre au sein du PHD et évaluer ses résultats, en vue d'étendre cette approche à d'autres départements municipaux.

c. Renforcement des capacités et sensibilisation :

Identifier les besoins en formation du personnel du PHD, des responsables de l'égalité des sexes et d'autres fonctionnaires concernés, en consultation avec l'autorité bénéficiaire. Contribuer à la conception et à la mise en œuvre de sessions de formation et évaluer leurs résultats et leur durabilité. Soutenir l'organisation d'ateliers de sensibilisation à l'intention des fonctionnaires et des principales parties prenantes.

d. Coordination :

Maintenir une communication régulière et organiser des réunions de coordination avec Expertise France et la Ville de Paris afin d'assurer la cohérence, l'alignement et l'appropriation des activités du projet.

e. Suivi, évaluation, responsabilité et apprentissage (MEAL) :

Soumettre des rapports de mission, contribuer aux rapports d'avancement réguliers et fournir des contributions pour les produits de capitalisation et les résultats finaux du projet.

3.4. Principaux livrables

Composante / Résultat	Livable ²	Calendrier
a. Phase de démarrage	Rapport initial – Ville de Paris	Mois 2
b. Assistance technique personnalisée	Rapport d'assistance personnalisée	Mois 3
	Ébauche et validation de la méthodologie pilote GRB pour le doctorat	Mois 6
	Rapport d'évaluation pilote	Mois 12
c. Renforcement des capacités et sensibilisation	Modules de formation, rapports de prestation, évaluations	Mois 3 à 12
	Rapport sur les activités de sensibilisation	Mois 3 à 13
d. Coordination	Comptes rendus de réunion	Tout au long du projet
e. MEAL	Rapports de mission et d'avancement	Tous les 3 mois
	Contributions aux études de cas et au rapport final	Mois 3 à 15

4. Qualifications et expérience des candidats

4.1 Formation

Diplôme universitaire supérieur en gestion des finances publiques, économie, santé publique, études sur le genre, sciences politiques ou dans un domaine connexe. Une solide formation universitaire combinant la gestion des finances publiques et les études sur le genre est fortement souhaitable.

4.2. Expérience professionnelle

Au moins 8 ans d'expérience professionnelle dans le domaine de la budgétisation sensible au genre et/ou des finances publiques sensibles au genre, dont au moins 5 ans dans la gestion et la performance des finances publiques. Expérience avérée dans la liaison avec les administrations publiques et la mise en œuvre d'initiatives de renforcement des capacités, notamment dans le secteur de la santé. Une bonne connaissance des administrations publiques municipales et locales, de préférence à Paris ou dans des contextes urbains comparables, est fortement souhaitable.

² Le paiement des taux journaliers des experts locaux par EF est lié à la validation du livrable par EF et à l'approbation par le BA, sur la base d'une feuille de temps mensuelle validée. Les experts locaux doivent soumettre une feuille de temps mensuelle indiquant les jours de travail effectués et les livrables produits. Le paiement n'est effectué qu'après validation de la feuille de temps par Expertise France.

4.3. Langues

La maîtrise de l'anglais et du français est requise. La connaissance d'autres langues de l'UE sera considérée comme un atout.

4.4. Compétences clés

Fort esprit de résultat, aptitude au travail en équipe, compétences en communication et en diplomatie, engagement auprès des parties prenantes, adaptabilité et engagement en faveur du partage des connaissances et de l'apprentissage continu. Excellentes compétences rédactionnelles en français et en anglais, avec la capacité de produire des rapports, des supports de formation et des documents politiques clairs, corrects et bien structurés.

4.5. Compétences techniques

Expertise avérée en matière de suivi des dépenses, d'élaboration d'indicateurs et d'évaluations d'impact sur le genre. Solides connaissances en matière d'égalité des genres et de finances publiques, avec des capacités avérées en matière de conseil, une expérience dans l'élaboration d'outils pratiques et la mise en œuvre d'activités de renforcement des capacités.

Maîtrise de l'informatique : maîtrise avancée de Microsoft Office (Word, Excel, PowerPoint) pour la rédaction de rapports, l'analyse et les présentations ; connaissance des outils de gestion de projet ; capacité à analyser des ensembles de données à l'aide d'Excel ou de logiciels statistiques ; maîtrise des plateformes de collaboration en ligne.

5. Procédure de candidature

5.1. Dossier de candidature

Le dossier doit comprendre : un CV (de préférence au format européen), un formulaire de candidature, une lettre de motivation, trois références, un tarif journalier et un plan de travail de deux pages décrivant la compréhension du cahier des charges, l'approche proposée pour l'e et un calendrier indicatif. Seules les candidatures complètes seront prises en considération. Les candidats présélectionnés seront invités à un entretien.

5.2. Évaluation des candidatures

Les candidatures seront évaluées à l'aide d'une grille de notation transparente.

Critères	Pondération	Échelle de notation	Points max.
Formation	15	0–15	15
Expérience professionnelle	30	0–30	30
Langues	10	0–10	10
Compétences clés	10	0–10	10
Compétences techniques	20	0	20
Qualité du plan de travail	15	0	15
TOTAL	100		100

Chaque candidature sera examinée et les notes seront moyennées. Les candidats ayant obtenu une note supérieure ou égale à 70 seront présélectionnés pour un entretien. En cas d'égalité, la

préférence sera donnée aux candidats ayant une expérience plus solide en matière de budgétisation sensible au genre au sein de l'administration municipale et/ou du secteur de la santé publique.